

quement sur le parti élu pour gouverner? Ou mieux encore, de la clôture à une des diverses étapes que doit subir un bill avant d'être adopté? Aucun gouvernement n'oubliera probablement la colère de la population lorsque la clôture a été appliquée durant le débat sur le pipe-line. Une force de dissuasion a été créée alors et avant qu'un gouvernement ne passe outre à l'opposition il devrait être sûr de l'appui de la population.

Oui, monsieur l'Orateur. Dans le débat en cours, la responsabilité incombe au gouvernement. Je le répète, je constate une ressemblance entre le débat actuel et celui d'une législature précédente, en 1955. Je voudrais citer les paroles du regretté honorable James Gardiner, alors ministre de l'Agriculture, qui s'est révélé un grand Canadien dans les services extraordinaires qu'il a rendus à sa province et à la nation. Enivré par un pouvoir libéral ininterrompu il devint quelque peu arrogant et autoritaire car, comme on peut le lire à la page 1422 du *hansard* de 1951, il a dit qu'aussi longtemps que lui—en parlant du ministre du Commerce—et le premier ministre, le très honorable Louis St. Laurent seraient à la Chambre, le pays pouvait compter sur un bon gouvernement. Toute ressemblance s'arrête là cependant, car nous savons tous que le président du Conseil privé a reçu pour instructions d'être inflexible jusqu'à ce que le premier ministre décide. Il ne fait pas partie de la troïka actuelle, formée du secrétaire d'État (M. Pelletier), du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) et du premier ministre. Ainsi, il ne peut participer à leurs délibérations; il doit s'en tenir aux directives et ne faire aucun cas de l'opinion de ses collègues de l'arrière-ban qui devraient pouvoir s'occuper de leurs affaires et de leur famille.

Dans le cas que j'ai évoqué, deux députés et l'opinion publique eurent raison du ministre en cause, l'honorable C. D. Howe, que l'on persuada enfin de partir en vacances: peut-être à la pêche avec quelques-uns de ses collègues des Maritimes. Lorsqu'il revint, une limite avait été imposée pour la mesure législative à l'étude et l'opposition avait gagné une bataille au nom de la démocratie et du Parlement, ce porte-parole du peuple.

Pour conclure, je voudrais dire ceci: l'article 75c n'aurait jamais dû être mis en délibération à la Chambre. Le gouvernement va l'emporter bien sûr, et appliquer cet article, mais ce sera une défaite, non seulement pour les partis de l'opposition, mais aussi pour le Parlement et pour l'ordre démocratique qu'il représente.

M. Douglas A. Hogarth (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'espère qu'au cours de mes observations ce soir, je pourrai éviter de susciter de la rancœur et de l'amertume qui

ont marqué ces deux derniers jours de débats.

Une voix: C'est impossible.

M. Hogarth: J'estime que depuis une dizaine d'années, le respect des Canadiens pour cette institution s'est effrité petit à petit. La politique n'a pu, au Canada, marcher de pair avec les progrès accomplis dans d'autres disciplines. Nous n'avons pu relever immédiatement les défis d'une société en rapide évolution et la jeune génération qui monte en est fermement convaincue.

Les raisons en sont évidentes et quelques-unes se sont manifestées au cours du débat ces deux derniers jours. On pourrait citer encore d'autres raisons. Je ne rejette le blâme sur aucun gouvernement, sur aucun député, sur aucun parti d'opposition en particulier, que ce soit ici ou à l'autre endroit. Je dis simplement que nous n'avons pas su accepter le changement, que nous n'avons su ni y répondre ni réagir.

A mon avis, les Canadiens doivent trouver que nous sommes de grands diseurs, mais de petits faiseurs.

L'hon. M. Stanfield: C'est juste.

M. Hogarth: Je crois qu'ils ont des raisons de le croire.

L'hon. M. Stanfield: C'est absolument vrai.

M. Hogarth: Je dis cela parce que depuis six mois, nous avons eu des débats à la Chambre—je reconnais que les deux côtés y ont pris part—qui semblaient ne devoir jamais se terminer.

L'hon. M. Stanfield: Pourquoi le député ne parle-t-il pas de la politique du gouvernement?

M. Hogarth: Nous avons assisté à des débats qui étaient en partie de l'obstruction et qui ont été reconnus comme tels par une partie de l'opposition. En conséquence, il nous a fallu siéger jusqu'en juillet pour terminer les travaux de la Chambre.

En fait, nous avons commencé de discuter de cette question en novembre dernier, et le débat n'est pas encore terminé. Nous avons vu comment le Règlement de la Chambre a été utilisé pour faire de l'obstruction et retarder les travaux de la Chambre. Cette obstruction a remplacé les critiques constructives que l'opposition devrait formuler. En fait, j'ai entendu tant de choses sur ce Beauséjour, ces trois derniers jours, que je suis convaincu qu'il ne serait pas choisi comme balayeur dans ma circonscription. Je pense qu'il est temps d'apporter quelques changements au Règlement.